

Université de Fribourg  
Faculté des lettres et sciences humaines  
Département des Sciences sociales

## **Plan d'études**

### **Programme d'études approfondies de Master à 90 crédits ECTS**

***Sociétés plurielles :  
cultures, politique et religions  
(F, D, Bil)***

**Master of Arts en sciences sociales**

du 30 janvier 2018

## **Table des Matières**

<b>1. Description générale du programme</b>	<b>p. 3</b>
Domaine d'études	
Titre obtenu	
Bases légales	
Conditions d'admission	
Début des études	
Objectifs d'apprentissage et compétences acquises	
Perspectives professionnelles	
<b>2. Structure du programme</b>	<b>p. 5</b>
Organisation générale	
Tableau synoptique des 3 options	
<b>3. Validation des crédits et évaluation des apprentissages</b>	<b>p. 7</b>
Validation des crédits	
Evaluation des apprentissages	
Tentatives et échecs	
Echec définitif dans le programme	
Notes finales	
<b>4. Langues</b>	<b>p. 8</b>
Langues d'enseignement	
Mention bilingue	
<b>5. Convention BENEFRRI et inter-Universités</b>	<b>p. 9</b>
<b>6. Mesures transitoires</b>	<b>p. 9</b>
<b>7. Option Dynamiques sociales et culturelles</b>	<b>p. 11</b>
<b>8. Option (Dés)ordres politiques et normatifs</b>	<b>p. 15</b>
<b>9. Option Religion et société</b>	<b>p. 19</b>

## **1. Description générale du programme**

### **Domaine d'études**

Le programme d'études approfondies à 90 crédits ECTS en Sciences sociales *Sociétés plurielles : cultures, politique et religions* se situe dans le prolongement des programmes de Bachelor *Anthropologie sociale* à 120 ECTS et 60 ECTS, *Science des religions* à 120 ECTS et 60 ECTS et *Sociologie* à 120 et 60 ECTS. Il fait partie du domaine des *Sciences sociales*.

Il est interdisciplinaire. Il propose trois options à choix :

**Option : Dynamiques sociales et culturelles**

**Option : (Dés)ordres politiques et normatifs**

**Option : Religion et société**

Il peut être complété par un programme de spécialisation à 30 crédits ECTS au sein du Département des Sciences sociales ou un programme d'études secondaires à 30 crédits ECTS au sein de l'Université de Fribourg.

### **Titre obtenu**

Le diplôme précise :

- La voie d'études et le programme : Master of Arts en Sciences sociales. Programme d'études approfondies *Sociétés plurielles : cultures, politique et religions*.
- L'option ;
- Le titre du travail de Master ;
- La mention bilingue (le cas échéant) ;
- Le programme de spécialisation à 30 crédits ECTS (le cas échéant) ;
- Le programme d'études secondaire à 30 crédits ECTS (le cas échéant).

### **Bases légales**

Le présent plan d'études s'appuie sur le *Règlement pour l'obtention du Master à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg du 11 mai 2006*.

### **Conditions d'admission**

Les informations concernant les conditions d'admission au programme d'études approfondies de Master à 90 crédits ECTS *Sociétés plurielles : cultures, politique et religions* (ci-dessous programme) figurent sur le portail informatique lié à ce programme ou peuvent être obtenues auprès des conseillers aux études.

### **Début des études**

L'entrée dans le programme peut se faire au début du semestre d'automne ou du semestre de printemps.

## **Objectifs d'apprentissage et compétences acquises**

Les objectifs d'apprentissage de ce programme interdisciplinaire sont de former les étudiant-e-s à la compréhension et à l'analyse des phénomènes sociaux, culturels, politiques et religieux. Grâce aux apports des différentes disciplines (anthropologie sociale, science des religions, sociologie), il offre les outils adéquats pour saisir la complexité des sociétés contemporaines dans leur diversité et leur spécificité.

Le programme met l'accent sur l'acquisition des connaissances et des méthodes d'enquête en sciences sociales, tout en développant des compétences pratiques de recherche scientifique, de gestion de projets, d'analyse et d'intervention. A l'issue du programme les étudiant-e-s bénéficient d'un portefeuille de compétences à faire valoir dans la suite de leur cursus universitaire (niveau doctoral) ou à valoriser sur le marché du travail dans les domaines suivants :

- Gestion de la diversité sociale et culturelle ;
- Analyse des questions économiques et sociales ;
- Etude des processus politiques, juridiques et de la gouvernance ;
- Etude des phénomènes religieux et de leur évolution ;
- Connaissances des nouveaux styles de vie ;
- Capacité à comprendre les phénomènes actuels (nouvelles technologies ; croyances émergentes, mouvements politiques, conflits, etc.) ;
- Aptitude à étudier les interactions sociales et la communication.
- Connaissances des institutions (étatiques, juridiques, sanitaires, etc.) ;
- Connaissances sur des populations spécifiques (jeunes, migrants, femmes, professionnels, mouvements religieux, etc.) ;
- Analyse des relations de genre, intergénérationnelles, interethniques et interculturelles.

Du point de vue de l'acquisition des compétences pratiques, le programme couvre les domaines suivants (selon l'option) :

- Capacité d'analyse de problématiques sociales complexes;
- Maîtrise des techniques d'enquête quantitatives et qualitatives (par entretien, observation, ethnographie, analyse des médias, vidéo, etc.) ;
- Habilités communicationnelles (orales et écrites) ;
- Gestion de projets et activités scientifiques.

## **Perspectives professionnelles**

Le programme ouvre la voie à des études de doctorat en sciences sociales ou peut déboucher sur des emplois dans des secteurs professionnels divers, tels que :

- Monde académique, recherche scientifique ;
- Organismes publics et administratifs ;
- Secteur privé, de l'emploi et des ressources humaines ;
- Secteur des médias et de la communication ;
- Milieux politiques et associations (ONG, syndicats, fondations) ;
- Aide humanitaire et organisations non-gouvernementales ;

- Musée et projets artistiques ;
- Secteur des migrations et des relations interculturelles ;
- Secteur de la jeunesse et de la famille ;
- Secteur de la culture et de l'animation ;
- Secteur de la santé ;
- Intervention sociale.

## **2. Structure du programme**

### **Organisation générale**

Le programme d'études approfondies à 90 ECTS *Sociétés plurielles: cultures, politique et religions* propose trois options :

**Option : Dynamiques sociales et culturelles**

**Option : (Dés)ordres politiques et normatifs**

**Option : Religion et société**

L'étudiant-e s'inscrit au programme et à une des options au début de ses études. Le changement d'option en cours d'études doit faire l'objet d'une demande formelle au responsable du programme.

Le programme (quelle que soit l'option choisie) se compose de :

- 2 modules de l'option (15 ECTS + 15 ECTS)
- 2 modules interdisciplinaires (15 ECTS + 15 ECTS)
- 1 module d'examen de master (30 ECTS)

Les modules sont structurés sur la base d'objectifs d'apprentissage. Les descriptifs des unités enseignements (cours, séminaires, travaux écrits, travaux de séminaires, cycle de conférences, ateliers, stages, colloque de travail de master, travail de master, etc.) précisent les thématiques traitées et les objectifs pédagogiques visés. Les évaluations des apprentissages sont diversifiées et adaptées à chaque unité d'enseignement : examen écrit, examen oral, travail écrit, présentations en classe, rapports, etc.). Le programme garantit un équilibre entre les différentes formes d'évaluation.

### Tableau synoptique des 3 options

<b>Option <i>Dynamiques sociales et culturelles</i></b>	<b>Option <i>(Dés)ordres politiques et normatifs</i></b>	<b>Option <i>Religion et société</i></b>
<p><b>SOCIO 1 Changements socio-économiques et styles de vie</b></p> <p><b>15 ECTS</b></p> <p>Cours, séminaires, travail de séminaire ou év. travail écrit</p>	<p><b>ANTHRO 1 Conflits, pouvoir et politique</b></p> <p><b>15 ECTS</b></p> <p>Cours, séminaires, travail de séminaire ou év. travail écrit</p>	<p><b>REL 1 Religion, politique et société</b></p> <p><b>15 ECTS</b></p> <p>Cours, séminaires, travail de séminaire</p>
<p><b>SOCIO 2 Relations sociales et interculturelles</b></p> <p><b>15 ECTS</b></p> <p>Cours, séminaires, travail de séminaire ou év. travail écrit</p>	<p><b>ANTHRO 2 (Dés)ordres normatifs en mouvement</b></p> <p><b>15 ECTS</b></p> <p>Cours, séminaires, travail de séminaire ou év. travail écrit</p>	<p><b>REL 2 Religion et culture</b></p> <p><b>15 ECTS</b></p> <p>Cours, séminaires, travail de séminaire</p>
<p><b>SOCIO 3 Interdisciplinaire</b></p> <p><b>15 ECTS</b></p> <p>Cours, séminaires Activités formatives ou travail de séminaire</p>	<p><b>ANTHRO 3 Interdisciplinaire</b></p> <p><b>15 ECTS</b></p> <p>Cours, séminaires Activités formatives ou travail de séminaire</p>	<p><b>REL 3 Interdisciplinaire</b></p> <p><b>15 ECTS</b></p> <p>Cours, séminaires, Activités formatives ou travail de séminaire</p>
<p><b>SOCIO 4 Interdisciplinaire</b></p> <p><b>15 ECTS</b></p> <p>Cours, séminaires, Activités formatives (12) Colloque de MA (3)</p>	<p><b>ANTHRO 4 Interdisciplinaire</b></p> <p><b>15 ECTS</b></p> <p>Cours, séminaires, Activités formatives (12) Colloque de MA (3)</p>	<p><b>REL 4 Interdisciplinaire</b></p> <p><b>15 ECTS</b></p> <p>Cours, séminaires, Activités formatives (12) Colloque de MA (3)</p>
<p><b>SOCIO 5 Examen de master</b></p> <p><b>30 ECTS</b></p> <p>Travail de master Soutenance</p>	<p><b>ANTHRO 5 Examen de master</b></p> <p><b>30 ECTS</b></p> <p>Travail de master Soutenance</p>	<p><b>REL 5 Examen de master</b></p> <p><b>30 ECTS</b></p> <p>Travail de master Soutenance</p>

### **3. Validation des crédits et évaluation des apprentissages**

#### **Validation des crédits**

Les principes généraux liés à la validation des crédits ECTS sont édictés dans le *Règlement du 11 mai 2006 pour l'obtention du Master à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg (Suisse)* et dans les *Directives du 23 avril 2009 (Etat au 26 septembre 2013) concernant l'évaluation des prestations d'études, l'attribution des crédits ECTS et la validation des modules à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg*.

L'attribution des crédits ECTS – selon le Système Européen de Transfert des Crédits (ECTS) – se base sur les prestations d'études accomplies par les étudiant-e-s dans le cadre des unités d'enseignement. Un crédit correspond à une charge de travail d'environ 30 heures. Les crédits ECTS sont validés uniquement lorsque l'épreuve de l'unité d'enseignement a été évaluée et a été jugée comme réussie.

Crédits des unités d'enseignement :

- Les *cours* de 2 heures par semaine et par semestre correspondent à 3 crédits ECTS. Ils visent à transmettre des connaissances générales. Le type d'enseignement est principalement magistral.
- Les *séminaires* de 2 heures par semaine et par semestre correspondent à 3 crédits ECTS. Ils permettent d'approfondir des thèmes spécifiques et d'acquérir des compétences pratiques. Le type d'enseignement est interactif.
- Les *cours ou séminaires bloc* (une ou plusieurs journées pour un total de 28h d'enseignement) correspondent à 3 crédits ECTS.
- Les *cycles de conférences* (exposés réguliers, colloques, journées d'études, événements scientifiques au sein ou à l'extérieur de l'Université, enseignements spécifiques, etc.) correspondent à 3 crédits ECTS.
- Les *activités formatives* correspondent à des crédits variables selon la charge de travail demandée. Il s'agit de voyages d'études, stages, terrains, projets scientifiques ou autres activités formatives.
- Les *travaux de séminaire* correspondent à 6 crédits ECTS. Ils sont en principe rédigés dans le cadre d'un séminaire.
- Les *travaux écrits* correspondent à 3 ou à 6 crédits ECTS selon la charge de travail. Ils sont liés à une unité d'enseignement.
- L'*examen de master* correspond à 30 crédits ECTS. Il comprend le travail de Master et la soutenance du travail de master. Le travail de master est réalisé sous la direction d'un-e enseignant-e et fait l'objet d'un encadrement lors d'une activité de préparation du travail de master (colloque).

#### **Evaluation des apprentissages**

Les principes généraux liés à l'évaluation des apprentissages sont édictés dans les *Directives du 23 avril 2009 (Etat au 26 septembre 2013) concernant l'évaluation des prestations d'études, l'attribution des crédits ECTS et la validation des modules à la*

*Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg.* Les étudiant-e-s s'inscrivent sur le portail informatique de la Faculté des lettres et des sciences humaines en respectant les délais.

Les unités d'enseignement des différents modules sont fixées au début de chaque semestre et les informations sont transmises aux étudiant-e-s.

Chaque unité d'enseignement est évaluée séparément.

Les conditions d'évaluation sont communiquées par l'enseignant-e et ont une valeur contraignante. Les modalités d'évaluation sont différenciées (examen écrit, examen oral, travail écrit, présentation orale, travail de groupe, etc.) et sont en adéquation avec l'enseignement fourni.

Pour les épreuves notées, l'échelle de notation ordinale se compose des notes entières et des demi-points de 1 à 6, où 6 est la meilleure note. Les notes de 6 à 4 qualifient les épreuves réussies, les notes en dessous de 4 qualifient les épreuves non réussies.

Les épreuves qui ne sont pas évaluées par une note font l'objet d'une décision « acquis » ou « non-acquis ».

### **Tentatives et échecs**

Toutes les unités d'enseignement doivent être réussies (note 4 au minimum) ou acquises. Une épreuve non-réussie ou non acquise équivaut à un échec.

Les modalités d'évaluation (absences, tentatives, etc.) figurent dans les *Directives concernant l'évaluation des prestations d'études, l'attribution des crédits ECTS et la validation des modules à la Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg.*

Pour les *travaux écrits* et les *travaux de séminaire*, les directives sont fixées par les enseignant-e-s et communiquées aux étudiant-e-s.

Pour toute autre unité d'enseignement, les modalités d'évaluation sont fixées par les enseignant-e-s et communiquées aux étudiant-e-s.

L'examen de master est considéré comme réussi si la note du travail de master et la note de la soutenance sont égales ou supérieures à 4.

### **Echec définitif dans le programme**

Les étudiant-e-s qui obtiennent un échec définitif à 3 unités d'enseignement dans les modules des options (SOCIO 1 ; SOCIO 2 ; ANTHRO 1 ; ANTHRO 2 ; REL 1 ; REL 2) ne pourront pas poursuivre leurs études dans l'option choisie du programme. Ils sont en échec définitif dans l'option du programme approfondi à 90 ECTS *Sociétés plurielles : cultures, politique et religions*. Le changement d'option est autorisé. Ils ne peuvent pas s'inscrire dans le profil correspondant du programme de Master à 30 ECTS *Sociétés plurielles : cultures, politique et religions*.



## **Notes finales**

La note finale du programme d'études approfondies exceptée l'examen de master, est constituée de la moyenne non pondérée des modules validés dans l'option du programme d'études approfondies (60 ECTS).

La note de l'examen de master résulte de la moyenne des notes attribuées au travail de master et à la soutenance; la note du travail de master compte double.

## **4. Langues**

### **Langues d'enseignement**

Selon les options, le programme Master *Sociétés plurielles : cultures, politique et religions* à 90 ECTS peut être suivi tout en français, tout en allemand et/ou de manière bilingue. L'anglais peut constituer une langue d'enseignement. Les langues d'enseignement sont précisées pour chaque option.

### **Mention bilingue**

La mention bilingue peut être obtenue lorsque maximum 60% des crédits ont été obtenus dans l'une des langues officielles (français ou allemand) et au moins 40% dans l'autre. La mention bilingue figure sur le diplôme universitaire.

La mention bilingue peut également être obtenue si les études sont accomplies en français dans le programme d'études approfondies et en allemand dans le programme de spécialisation, ou inversement.

## **5. Convention BENEFRRI et inter-Universités**

En accord avec la conseillère ou le conseiller aux études de l'option, les étudiant-e-s inscrit-e-s au programme de Master *Sociétés plurielles : cultures, politique et religions* à 90 ECTS peuvent suivre des unités d'enseignement au sein des Universités de Berne, Neuchâtel ou tout autre université pour y obtenir un maximum de 15 crédits ECTS.

La demande d'autorisation doit être adressée à la conseillère ou au conseiller aux études de l'option choisie au plus tard le semestre précédent celui pendant lequel sera dispensée l'unité d'enseignement dans une autre université. Les étudiant-e-s sont responsables des contacts avec l'Université externe et de la gestion des unités d'enseignement qu'ils choisissent.

Pour faire reconnaître les crédits obtenus dans les autres universités, les étudiant-e-s présentent les attestations reçues directement au secrétariat de l'option choisie.

## **6. Mesures transitoires**

Ce plan d'études est valable pour tous les étudiant-e-s qui commencent au semestre d'automne 2018.

Les étudiant-e-s qui ont commencé avant le semestre d'automne 2018 ont la possibilité d'opter pour le présent plan d'études. Cela doit faire l'objet d'une

demande formelle au responsable du programme. Les prestations d'études déjà accomplies seront transférées.

Les étudiant-e-s qui, au moment de l'entrée en vigueur de ce plan d'études, sont déjà inscrits dans un programme d'études du Département, pourront rester inscrits dans leur programme jusqu'à la fin du semestre d'automne 2019 au plus tard et suivre le plan d'études valable au début de leur formation. Au-delà du semestre d'automne 2019, le présent plan d'études (2018) remplacera tous les plans d'études antérieurs à ce programme d'études.

## **7. Option Dynamiques sociales et culturelles**

### **Description de l'option Dynamiques sociales et culturelles**

Cette option offre les outils théoriques et méthodologiques pour approfondir un enjeu central auquel sont confrontées les sociétés contemporaines : la pluralité sociale et culturelle. Grâce à une approche sociologique qui articule enquêtes empiriques et réflexions critiques, cette option explore les modalités et enjeux du « vivre ensemble » et de la diversité dans toutes ses dimensions. Elle étudie les effets des processus globaux économiques et politiques sur les manières quotidiennes d'agir et de penser des individus. Les enseignements portent une attention particulière aux rapports sociaux, aux usages communicationnels et linguistiques liées aux évolutions technologiques qui se jouent dans une société de plus en plus globalisée. Privilégiant des expériences formatives interactives, cette option dote les étudiant-e-s de compétences permettant de gérer ces problématiques dans leur pratique professionnelle future.

Le module *SOCIO 1 Changements socio-économiques et styles de vie* examine comment les évolutions socio-économiques et politiques modifient les pratiques culturelles, technologiques, professionnelles, alimentaires, etc. des individus et des groupes. Il initie les étudiant-e-s à l'analyse de la diversité dans les espaces de vie privés ou publics et où se forment les identités individuelles et les appartenances collectives. L'évolution des styles de vie fait l'objet d'enquêtes de terrain variées auprès de populations différentes : communautés migrantes ; professions, entreprises et monde du travail ; mouvements politiques et associations, institutions publiques, familles, réseaux sociaux, groupes de jeunes, etc.

Le module *SOCIO 2 Relations sociales et interculturelles* s'attache à décrire comment les individus et les groupes sociaux interagissent, communiquent, coopèrent ou entrent en conflits dans des sociétés en constant changement. Il analyse les nouvelles formes de communication et d'interactions individuelles au sein des institutions (système judiciaire, police, hôpitaux, administrations, etc.) ainsi que dans divers secteurs professionnels. Il forme les étudiant-e-s à l'étude des relations interethniques, intergénérationnelles, interprofessionnelles ou de genre.

Le module *SOCIO 3 Interdisciplinaire* est composé d'unités d'enseignement en sociologie, en anthropologie sociale, en science des religions ou dans d'autres disciplines et prévoit des activités formatives spécifiques.

Le module *SOCIO 4 Interdisciplinaire* est consacré à la recherche de terrain en Suisse ou à l'étranger, à la participation à des projets scientifiques et favorise les activités formatives spécifiques.

Le module *SOCIO 5 Examen de master* garantit l'acquisition de compétences pour mener à bien un projet scientifique. La thématique du travail de master est choisie par l'étudiant-e.

Les modes d'enseignements diversifiés, dynamiques et interactifs dotent les étudiant-e-s de savoirs théoriques, techniques et pratiques. Les enquêtes auprès des populations directement concernées et les stages en milieu professionnel ou au sein des institutions font partie intégrante de cette formation.

## **Description des modules de l'option Dynamiques sociales et culturelles**

### **Module SOCIO 1 Changements socio-économiques et styles de vie**

Descriptif : Ce module analyse les évolutions socio-économiques afin d'en comprendre les effets sur les valeurs et les comportements des individus. Les enseignements portent sur l'émergence de nouveaux styles de vie et d'organisation sociale dans un contexte marqué par les processus de globalisation. La mobilité géographique, l'homogénéisation ou la diversification culturelle, les particularismes politiques, la financiarisation ou l'apparition des nouvelles technologies sont mises en lien avec l'émergence de pratiques spécifiques (professionnelles, linguistiques, financières, familiales, amoureuses, sexuelles, etc.) qui sont étudiées de manière qualitative.

Evaluation : Les modalités d'évaluation sont décidées par les enseignant-e-s.

#### Unités d'enseignement :

- Cours ou séminaires SOCIO 1 (3 ECTS)
- Cours ou séminaires SOCIO 1 (3 ECTS)
- Cours ou séminaires SOCIO 1 (3 ECTS)
- Travail de séminaire SOCIO 1 (6 ECTS)

Exceptionnellement, un travail écrit de 3 ou 6 crédits pourra être proposé en lieu et place d'un autre enseignement du module.

### **Module SOCIO 2 Relations sociales et interculturelles**

Descriptif : Ce module vise la compréhension des modalités relationnelles et communicationnelles au sein des sociétés contemporaines. Les rapports interethniques ou interculturels, les nouvelles formes d'organisation professionnelle, les liens intergénérationnels ou relations entre hommes et femmes sont étudiés. Les interactions sociales, les relations interpersonnelles et les processus de communication au sein des institutions (administrations, entreprises, hôpitaux, tribunaux) font l'objet d'analyses approfondies. Du langage quotidien à la participation des citoyens dans la société civile, en passant par les mouvements politiques, ces phénomènes sont resitués dans des contextes locaux ou internationaux.

Evaluation : Les modalités d'évaluation sont décidées par les enseignant-e-s.

#### Unités d'enseignement :

- Cours ou séminaires SOCIO 2 (3 ECTS)
- Cours ou séminaires SOCIO 2 (3 ECTS)
- Cours ou séminaires SOCIO 2 (3 ECTS)
- Travail de séminaire SOCIO 2 (6 ECTS)

Exceptionnellement, un travail écrit de 3 ou 6 crédits pourra être proposé en lieu et place d'un autre enseignement du module.

### **Module SOCIO 3 Interdisciplinaire**

**Descriptif :** Ce module est composé d'unités d'enseignement en sociologie, en anthropologie sociale, en science des religions ou dans d'autres disciplines. Des activités formatives spécifiques sont prévues (enseignements interdisciplinaires, cycle de conférences, etc.). Les modalités des activités formatives spécifiques doivent être agréées par la conseillère ou le conseiller aux études de l'option.

La langue d'enseignement est le français, l'allemand ou l'anglais.

**Evaluation :** Les modalités d'évaluation sont décidées par les enseignant-e-s.

Unités d'enseignement :

- Cours, séminaires, activités formatives ou travail de séminaire (15 ECTS)

### **Module SOCIO 4 Interdisciplinaire**

**Descriptif :** Ce module est consacré à des activités formatives spécifiques. Il met l'accent sur la recherche de terrain en Suisse ou à l'étranger et favorise la participation à des projets scientifiques. Les étudiant-e-s ont également l'opportunité de faire valider les connaissances acquises lors de stages. Il est possible de suivre des enseignements sur des thèmes en lien avec le terrain ou le travail de master. Les modalités des activités formatives spécifiques doivent être agréées par la conseillère ou le conseiller aux études de l'option.

Il comprend aussi le colloque de master au sein duquel est élaboré le travail de master.

**Evaluation :** Les modalités d'évaluation sont décidées par les enseignant-e-s.

Unités d'enseignement :

- Cours, séminaires, activités formatives (12 ECTS)
- Colloque de master SOCIO 4 (3 ECTS)

### **Module SOCIO 5 Examen de master**

**Descriptif :** Ce module (30 ECTS) comprend le travail de master et la soutenance. Le travail se fonde sur des approches présentées dans le cadre des enseignements du programme et est effectué à partir d'une enquête empirique. Le sujet est choisi en accord avec le directeur ou la directrice du travail de master. Il fait l'objet d'une soutenance.

**Evaluation :** Le travail de master et la soutenance sont évaluées par deux notes distinctes.

### **Langue de l'option Dynamiques sociales et culturelles**

La langue d'enseignement de l'option est le français (exceptionnellement l'anglais). Les étudiant-e-s ont la possibilité de présenter leurs épreuves écrites en allemand, en anglais ou tout autre langue à condition qu'elles ou ils aient obtenu l'accord des enseignant-e-s de l'unité d'enseignement concernée.

## **8. Option: (Dés)ordres politiques et normatifs**

### **Description de l'option (Dés)ordres politiques et normatifs**

Dans le cadre de cette option, les étudiant-e-s abordent un large éventail de problématiques contemporaines centrées sur le politique, le normatif et le juridique. L'imbrication de ces différentes dimensions dans la production de l'ordre et du désordre social y est examinée de façon comparative et critique. Les enseignements adoptent une démarche anthropologique. Du point de vue méthodologique, ils se nourrissent d'une ethnographie minutieuse ainsi que d'une analyse approfondie des processus trans-locaux. Combinant études empiriques et réflexions théoriques, ils offrent un éclairage innovant sur les grandes questions politiques, juridiques et normatives dans différents contextes.

Le module *ANTHRO 1 Conflits, pouvoir et politique* met l'accent sur les débats centraux de l'anthropologie politique. Il se focalise sur les dynamiques de pouvoir, de subordination et de résistance, de violence et de conflits. Il prend en compte différents acteurs, contextes et régimes à travers le monde et examine comment émergent et évoluent les relations, les tensions et les contestations à l'œuvre dans les rapports de pouvoir, les politiques publiques et les cadres institutionnels ou non-institutionnels.

Le module *ANTHRO 2 (Dés)ordres normatifs en mouvement* souligne la pluralité et l'articulation des ordres normatifs; il étudie, notamment, différents cadres juridiques. Il offre une réflexion approfondie sur la nature ambiguë et indéterminée des ordres normatifs, qu'ils soient en concurrence ou qu'ils se recoupent. Il analyse les distinctions entre les systèmes juridiques et ceux de la morale ou de la religion.

Bien que distincts, les deux modules ont des visées et des contenus complémentaires. Les enseignements explorent l'articulation complexe et multi-dimensionnelle entre le politique, le juridique et le normatif. Les enseignements examinent ainsi les dynamiques engendrées par cette imbrication en prenant en compte les points de vues des différents acteurs concernés.

Le module *ANTHRO 3 Interdisciplinaire* est composé d'unités d'enseignement en sociologie, en anthropologie sociale, en science des religions ou dans d'autres disciplines et prévoit des activités formatives spécifiques.

Le module *ANTHRO 4 Interdisciplinaire* est consacré à la recherche de terrain en Suisse ou à l'étranger et à la participation à des projets scientifiques. Il favorise les activités formatives spécifiques.

Le module *ANTHRO 5 Examen de master* garantit l'acquisition de compétences pour mener à bien un projet scientifique. La thématique du travail de master est choisie par l'étudiant-e.

Les modes d'enseignements diversifiés, dynamiques et interactifs dotent les étudiant-e-s de savoirs théoriques, techniques et pratiques. Les enquêtes de terrain font partie intégrante de cette formation.

## **Description des modules de l'option (Dés)ordres politiques et normatifs**

### **Module ANTHRO 1 Conflits, pouvoir, politique**

Descriptif : Les enseignements portent sur la nature du pouvoir, le politique et l'autorité, l'économie politique de l'espace ainsi que les accès différenciés aux types de ressources (économiques, culturelles, symboliques, etc.) ancrées dans des contextes coloniaux et postcoloniaux. Les étudiant-e-s analyseront les mouvements sociaux, les dynamiques de politisation et de dépolitisation, de sécurité et de sécurisation ainsi que les initiatives numériques. Parmi les thématiques étudiées figurent également les politiques identitaires, la mobilité, la migration, la formation, le *care*, la gestion des catastrophes et les politiques relatives à l'environnement. Sont également prises en compte les stratégies de protestation, de mobilisation, de résistance et de rébellion des différents acteurs.

Le module aborde une réflexion critique sur le savoir anthropologique et la position de l'anthropologue tout en questionnant les conséquences de la recherche scientifique sur les réalités sociopolitiques et économiques étudiées.

Evaluation : Les modalités d'évaluation sont décidées par les enseignant-e-s.

#### Unités d'enseignement :

- Cours ou séminaires ANTHRO 1 (3 ECTS)
- Cours ou séminaires ANTHRO 1 (3 ECTS)
- Cours ou séminaires ANTHRO 1 (3 ECTS)
- Travail de séminaire ANTHRO 1 (6 ECTS)

Exceptionnellement, un travail écrit de 3 ou 6 crédits pourra être proposé en lieu et place d'un autre enseignement du module.

### **Module ANTHRO 2 (Dés)ordres normatifs en mouvement**

Descriptif : Ce module aborde les différentes manières d'affirmation et de reproduction de l'« ordre » et de la « normalité » ainsi que les réponses des sociétés afin de venir à bout de supposés « désordres », « déviances » et « crimes », qui appellent la médiation, le rétablissement du pouvoir ou les représailles. Puisant dans des études de cas, les analyses prennent en compte divers types d'enjeux (politiques, économiques, sociaux, etc.) auxquels renvoient les conflits et les négociations.

En évoquant les marges de manœuvre à l'œuvre dans la production et l'application du droit, et plus généralement des normes, ce module révèle l'intrication du politique et du normatif. Lorsque cela s'avère pertinent et selon les problématiques étudiées, il examine la manière dont le politique et le juridique s'articulent à l'économique.

Evaluation : Les modalités d'évaluation sont décidées par les enseignant-e-s.



Unités d'enseignement:

- Cours ou séminaires ANTHRO 2 (3 ECTS)
- Cours ou séminaires ANTHRO 2 (3 ECTS)
- Cours ou séminaires ANTHRO 2 (3 ECTS)
- Travail de séminaire ANTHRO 2 (6 ECTS)

Exceptionnellement, un travail écrit de 3 ou 6 crédits pourra être proposé en lieu et place d'un autre enseignement du module.

**Module ANTHRO 3 Interdisciplinaire**

Descriptif : Ce module est composé d'unités d'enseignement en sociologie, en anthropologie sociale, en science des religions ou dans d'autres disciplines. Des activités formatives spécifiques sont prévues (enseignements interdisciplinaires, cycle de conférences, etc.). Les modalités des activités formatives spécifiques doivent être agréées par la conseillère ou le conseiller aux études de l'option.

La langue d'enseignement est le français, l'allemand ou l'anglais.

Evaluation : Les modalités d'évaluation sont décidées par les enseignant-e-s.

Unités d'enseignement :

- Cours, séminaires, activités formatives ou travail de séminaire (15 ECTS)

**Module ANTHRO 4 Interdisciplinaire**

Descriptif : Ce module est consacré à des activités formatives spécifiques. Il met l'accent sur la recherche de terrain en Suisse ou à l'étranger et favorise la participation à des projets scientifiques. Les étudiant-e-s ont également l'opportunité de faire valider les connaissances acquises lors de stages. Il est possible de suivre des enseignements sur des thèmes en lien avec le terrain ou le travail de master. Les modalités des activités formatives spécifiques doivent être agréées par la conseillère ou le conseiller aux études de l'option.

Il comprend aussi le colloque de master au sein duquel est élaboré le travail de master.

Evaluation : Les modalités d'évaluation sont décidées par les enseignant-e-s.

Unités d'enseignement :

- Cours, séminaires, activités formatives (12 ECTS)
- Colloque de master ANTHRO 4 (3 ECTS)

### **Module ANTHRO 5 Examen de master**

Descriptif : Ce module (30 ECTS) comprend le travail de master et la soutenance. Le travail se fonde sur des approches présentées dans le cadre des enseignements du programme et est effectué à partir d'une enquête empirique. Le sujet est choisi en accord avec le directeur ou la directrice du travail de master. Il fait l'objet d'une soutenance.

Evaluation : Le travail de master et la soutenance sont évaluées par deux notes distinctes.

### **Langue de l'option *Dés(ordres) politiques et normatifs***

La langue d'enseignement de l'option de *(Dés)ordres politiques et normatifs* est le français et/ou l'allemand (exceptionnellement l'anglais). Les étudiant-e-s ont la possibilité de présenter leurs épreuves écrites ou orales en français, en allemand, en anglais ou dans toute autre langue à condition qu'ils aient obtenu l'accord des enseignant-e-s de l'unité concernée. Il est possible que le choix de faire l'entièreté du cursus de l'option *(Dés)ordres politiques et normatifs* dans une seule langue ait pour effet de prolonger la durée des études.

## 9. Option Religion et société

### Description de l'option Religion et société

L'option *Religion et société* propose des outils théoriques et méthodologiques pour comprendre les enjeux liés aux changements religieux dans les sociétés modernes et contemporaines, plus particulièrement en Europe et en Suisse. Au moyen des méthodes et des approches analytiques des sciences sociales – par exemple la sociologie, l'anthropologie et l'histoire – elle vise la compréhension et l'analyse du religieux aux niveaux des individus, des groupes, des organisations, des institutions et des sociétés. Les questions relatives à la diversité religieuse, au pluralisme et à l'intégration sociale sont au centre des préoccupations traitées. Cette option propose une perspective interdisciplinaire et transversale en investiguant les lieux où la religion croise la question des jeunes, du genre, de la globalisation, de l'économique, du politique, de l'identité, de la reconnaissance, de la santé et de l'éducation. Elle aborde aussi la place de la religion dans l'espace public et dans les médias, en occident et ailleurs.

Le module *REL 1 Religion, politique et société* étudie l'impact des processus politiques et économiques sur les dynamiques vécues, institutionnelles et sociales de la religion. Contrastant le devenir occidental par rapport à l'histoire longue ainsi qu'au monde non-occidental (le « *Global South* »), cette option engage une réflexion poussée sur les dynamiques de la modernité et de la mondialisation. La démarche des sciences sociales permet d'expliquer les changements au niveau macro-social tout en tenant compte du point de vue des acteurs concernés.

Le module *REL 2 Religion et culture* étudie la complexité des intrications entre religion et culture, notamment en ce qui a trait aux productions culturelles et aux enjeux liés aux technologies de communication. Le thème large de la culture permet d'appréhender les phénomènes dans leur globalité tout en permettant de resserrer la focale sur les médiatisations et les productions culturelles elles-mêmes.

Le module *REL 3 Interdisciplinaire* est composé d'unités d'enseignement en sociologie, en anthropologie sociale, en science des religions ou dans d'autres disciplines et prévoit des activités formatives spécifiques.

Le module *REL 4 Interdisciplinaire* est consacré à la recherche de terrain en Suisse ou à l'étranger, à la participation à des projets scientifiques et favorise les activités formatives spécifiques.

Le module *REL 5 Examen de master* garantit l'acquisition de compétences (recherche, analyse, écriture) pour mener à bien un projet scientifique.

Les modes d'enseignements diversifiés, dynamiques et interactifs dotent les étudiant-e-s de savoirs théoriques, techniques et pratiques. Les enquêtes auprès des populations directement concernées et les stages en milieu professionnel ou au sein des institutions font partie des possibilités d'apprentissage de cette formation.

## **Description des modules de l'option Religion et société**

### **Module REL 1 Religion, politique et société**

Descriptif : Les unités d'enseignement de ce module permettront l'acquisition de connaissances et de compétences permettant une réflexion approfondie concernant le rôle du religieux dans les sociétés modernes pluralistes. Outre les problématiques générales de sociologie des religions, les thématiques traitées peuvent s'orienter vers les thèmes de la religion dans l'espace public, les rapports entre religion et politique, l'impact des nouveaux moyens de communication ou du consumérisme sur le religieux, les dynamiques liant religion et mondialisation, ainsi que les questions relatives à la migration et à l'intégration.

Evaluation : Les modalités d'évaluation sont décidées par les enseignant-e-s.

#### Unités d'enseignement :

- Cours ou séminaires REL 1 (3 ECTS)
- Cours ou séminaires REL 1 (3 ECTS)
- Cours ou séminaires REL 1 (3 ECTS)
- Travail de séminaire REL 1 (6 ECTS)

### **Module REL 2 Religion et culture**

Descriptif : Le religieux recoupe presque tous les domaines de la société, de l'éthique et de l'agir économique jusqu'à l'art et à la musique, en passant par la mise en scène symbolique du pouvoir politique. En même temps, les religions reprennent à leur compte des éléments empruntés à leur environnement culturel. Les unités d'enseignement de ce module proposent une analyse approfondie des échanges entre religion et culture, dans les sociétés anciennes, non-occidentales ou dans les sociétés pluralistes modernes. Des thématiques épistémologiques, méthodologiques et théoriques peuvent également être abordées.

Evaluation : Les modalités d'évaluation sont décidées par les enseignant-e-s.

#### Unités d'enseignement :

- Cours ou séminaires REL 2 (3 ECTS)
- Cours ou séminaires REL 2 (3 ECTS)
- Cours ou séminaires REL 2 (3 ECTS)
- Travail de séminaire REL 2 (6 ECTS)

### **Module REL 3 Interdisciplinaire**

Descriptif : Ce module est composé d'unités d'enseignement en sociologie, en anthropologie sociale, en science des religions ou dans d'autres disciplines. Des activités formatives spécifiques sont prévues (enseignements interdisciplinaires, cycle de conférences, etc.). Les modalités des activités formatives spécifiques doivent être agréées par la conseillère ou le conseiller aux études de l'option.

La langue d'enseignement est le français, l'allemand ou l'anglais.

Evaluation : Les modalités d'évaluation sont décidées par les enseignant-e-s.

#### Unités d'enseignement :

- Cours, séminaires, activités formatives (9 ECTS)
- Travail de séminaire (6 ECTS)

### **Module REL 4 Interdisciplinaire 2**

Descriptif : Ce module est consacré à des activités formatives spécifiques. Il met l'accent sur la recherche de terrain en Suisse ou à l'étranger et favorise la participation à des projets scientifiques. Les étudiant-e-s ont également l'opportunité de faire valider les connaissances acquises lors de stages. Il est possible de suivre des enseignements sur des thèmes en lien avec le terrain ou le travail de master. Les modalités des expériences formatives spécifiques doivent être agréées par la conseillère ou le conseiller aux études de l'option.

Il comprend aussi le colloque de master au sein duquel est élaboré le travail de master.

Evaluation : Les modalités d'évaluation sont décidées par les enseignant-e-s.

#### Unités d'enseignement :

- Cours, séminaires, activités formatives (12 ECTS)
- Colloque de Master REL 4 (3 ECTS)

Evaluation : Les modalités d'évaluation sont décidées par les enseignant-e-s.

### **Module REL 5 Examen de master**

Descriptif : Ce module (30 ECTS) comprend le travail de master et la soutenance. Le travail se fonde sur des approches présentées dans le cadre des enseignements du programme et est effectué à partir d'une enquête empirique. Le sujet est choisi en accord avec le directeur ou la directrice du travail de master. Il fait l'objet d'une soutenance.

Evaluation : Le travail de master et la soutenance sont évaluées par deux notes distinctes.

## **Langue de l'option Religion et société**

La langue d'enseignement de l'option *Religion et société* est le français et l'allemand (exceptionnellement l'anglais). Les étudiant-e-s ont la possibilité de présenter leurs épreuves écrites ou orales en français, en allemand, en anglais ou tout autre langue à condition qu'ils aient obtenu l'accord des enseignant-e-s de l'unité d'enseignement concernée. Il est *possible* que le choix de faire l'entièreté du cursus de l'option *Religion et société* dans une seule langue ait pour effet de prolonger la durée des études.